

RÉNOVATIONS ONTARIO – 2026

Date d'ouverture : le mercredi 16 septembre, 2026



Le programme Rénovations Ontario est un programme du Ministère des Affaires municipales et du Logement qui procure du financement à des ménages à revenu faible ou modeste pour des réparations et améliorations importantes requises afin de rendre une maison sécuritaire, ainsi que pour des modifications visant à améliorer l'accessibilité. À titre de Gestionnaire de services, la ville de Cornwall administre le financement de Rénovations Ontario aux propriétaires admissibles dans la ville de Cornwall et les comtés unis de SD&G.

Les demandes seront disponibles en ligne au site web cornwall.ca ou au bureau dès le mercredi 9 septembre, 2026. Pour recevoir une copie par la poste ou courriel, veuillez téléphoner le 613-933-6282 poste 3305 ou ontariorenovates@cornwall.ca.

ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

Les propriétaires peuvent recevoir un prêt pardonnable sur un terme de dix (10) ans, **à condition de répondre à toutes les conditions d'approbation du prêt**. Afin d'être admissible, la maison unifamiliale doit être la seule et principale résidence du propriétaire avec une évaluation de SÉFM [Société d'évaluation foncière des municipalités] pour l'année courante avec une valeur marchande égale ou inférieure à 420,000\$. Le montant maximum disponible est également basé sur la différence entre la valeur de votre propriété (la SÉFM ou les taxes municipales) et tout droit contre la propriété (p. ex., le solde hypothécaire actuel, les marges de crédit, les droits d'aide juridique, etc.). De plus, le revenu du ménage doit répondre aux limites de revenu ci-dessous (ligne 23600 de l'Avis de cotisation 2025 – taxes fédérales).

Le revenu total du ménage doit également tomber sous la limite du revenu maximum du ménage (p. Ex. Revenu combiné de tous les membres du ménage de 18 ans et plus, excluant les enfants / personnes à charge qui sont étudiants à temps plein).

Limites de revenu par ménage:

Ménage de 1	61 000 \$	Ménage de 2	70 200 \$	Ménage de 3-4	98 800 \$	Ménage de 5+	105 000 \$
-------------	-----------	-------------	-----------	---------------	-----------	--------------	------------

De plus, les taxes foncières et les versements hypothécaires doivent être à jour, une couverture d'assurance en place pour la valeur totale de la maison et la propriété doit être située dans la ville de Cornwall ou les comtés unis de SD & G.

RÉPARATIONS À DOMICILE ADMISSIBLES ET/OU MODIFICATIONS D'ACCESSIBILITÉ

■ Réparations nécessaires

Prêts maximum de 15 000 \$ (inclus modification accessibilité)

Afin de se qualifier, les propriétés existantes doivent exiger des réparations ayant pour but d'amener la maison à un niveau minimum de santé et sécurité et de prolonger sa durée de vie en exécutant les réparations nécessaires et essentielles à au moins un des éléments suivants :

Systèmes de chauffage, systèmes électriques pour des raisons de sécurité et de santé, portes, fenêtres, toitures, fondation, isolation, puit et système septique

■ Modifications en vue de l'accessibilité

Subvention maximum de 5 000 \$

Le financement peut servir à modifier une maison existante afin d'améliorer l'accessibilité pour les propriétaires avec une incapacité ou des limitations physiques. Les améliorations doivent être permanentes et avoir pour but d'éliminer les barrières physiques et les risques imminents contre la sécurité, et d'améliorer la capacité de l'habitation à répondre aux exigences de la vie quotidienne, incluant :

Rampe d'accès, main-courante (rampe-d'escalier), chaise élévatrice d'escalier ou de bain, ajustement de la hauteur des comptoirs, indicateurs de sonnette ou d'alarme d'incendie et modifications dans une salle de bain.

PRIORITÉ DES DEMANDES 2026

- 1) Première application pour le(s) propriétaire(s)
- 2) Demande d'aide pour accessibilité

SOYEZ AVISER que les demandes non-prioritaires seront ajoutées à une liste d'attente. Les propriétaires seront contactés si des fonds sont encore disponibles.

COMMENT PRÉSENTER LA DEMANDE

Les applications seront acceptées en personne, par courriel, par la poste ou par télécopie dès le mercredi 16 septembre, jusqu'à épuisement des fonds.
Heures d'ouverture : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Si vous avez des questions, veuillez visiter cornwall.ca ou appeler (613) 933-6282 poste 3305.

**** Seulement les demandes avec tous les documents requis seront acceptées ****

